



Association pour le Développement de l'Apiculture en Pays de la Loire
1 rue des magnolias 49130 Les Ponts-de-Cé

Madame Christelle Morançais, présidente du
Conseil Régional des Pays de la Loire.

Madame Lydie Bernard, présidente de la
commission agriculture du Conseil Régional des
Pays de la Loire et vice-présidente du Conseil
Régional des Pays de la Loire.

1, rue de la Loire
44966 NANTES CEDEX 9

Les Ponts-de-Cé, le 9 décembre 2024

Objet : Réaction à l'annonce de l'arrêt des financements destinés au développement de l'apiculture en Pays de la Loire.

Madame Morançais, madame Bernard,

L'Association de Développement de l'Apiculture en Pays de la Loire (ADA Pays de la Loire) mène des actions de soutien aux apiculteurs ligériens depuis quatre ans. Durant cette période l'ADA Pays de la Loire a réussi à devenir un acteur structurant de la filière apicole en fédérant de nombreuses structures apicoles (CETA 44, UNAPLA, ASAD 44, GRAPLA, Abeille Noire Atlantique, ASAD 49, GDS 53, Abeilles Mayennaises, Rucher-Ecole de la Flèche, GDS 72, Entraide Apicole de Vendée, SAPCO, section apicole de la Confédération Paysanne) et un grand nombre d'apiculteurs professionnels et pluriactifs de la Région (80 adhérents directs en 2024 qui, à eux tous, possèdent plus de 21 000 colonies d'abeilles). Nous sommes d'ailleurs à ce jour la seule structure ayant réussi à créer une telle dynamique fédératrice et sommes donc un interlocuteur privilégié pour toutes les questions ayant trait à l'apiculture en Pays de la Loire.

Malgré sa création récente l'ADA Pays de la Loire a répondu à toutes les missions que lui a confié le Conseil Régional des Pays de la Loire durant ces quatre années, à savoir :

- Appui aux projets d'installation : 71 porteurs de projets d'installation à l'apiculture accompagnés par l'ADA Pays de la Loire via des accompagnements individuels, des rencontres collectives et la création de documents ressources.
- Formation des apiculteurs : 48 journées de formation ou d'échange organisées et ayant réuni en moyenne plus d'une dizaine d'apiculteurs.
- Information des apiculteurs : Rédaction et édition de 16 bulletins techniques intégralement écrits par notre équipe et nos adhérents, distribution de nombreux guides techniques aux adhérents de l'ADA (« Produire de la propolis », « Produire du pollen », « Les ressources pour les abeilles », « Le réemploi des pots de miel », ...) et envoi de près de 280 mails d'information aux apiculteurs la région.
- Constitution de références technico-économiques : la conduite d'une enquête annuelle de production permettant de caractériser de façon objective la filière apicole régionale et la constitution de nombreux guides et documents de référence à destination des apiculteurs.
- Conseils aux apiculteurs sur les techniques de production : plusieurs centaines d'assistances téléphoniques, de mises en relation et d'accompagnement.

Notre structure est au service des apiculteurs professionnels. Ceux-ci bénéficient grandement du travail effectué, l'ADA étant un outil au service de la filière ligérienne et de l'emploi. En effet, la filière apicole est un secteur qui crée du travail : dans une de ces dernières analyses l'ADA a recensé une

augmentation de près de 48% du nombre d'apiculteurs professionnels présents dans la région en 5 ans.

Face à ces résultats nous avons donc été surpris d'apprendre l'annulation, dès 2026, du financement que vous nous accordiez et qui s'est élevé à 66 000€ en 2024. Ce montant représentait 40% de notre budget sur l'année écoulée et permettait à notre association de mobiliser des fonds européens dédiés à l'apiculture demandant une contrepartie nationale. Cette suppression de nos crédits risque de stopper brutalement la dynamique positive dans laquelle s'inscrit notre jeune structure. Le risque est important que notre association disparaisse et que cela entraîne l'arrêt de l'ensemble des actions précédemment listées. Si vous choisissez de supprimer intégralement les financements dont nous avons pu disposer, le bon développement de la filière apicole régionale en sera fortement affecté puisque l'ADA Pays de la Loire venait tout juste d'atteindre le point où elle permettait d'apporter un service minimum de conseil, de formation et d'accompagnement à tout apiculteur professionnel de la région Pays de la Loire qui solliciterait l'association.

Nous sommes conscients des difficultés budgétaires que rencontrent actuellement les collectivités publiques et de leur nécessité de maîtriser leurs dépenses. C'est pourquoi nous vous proposons une solution intermédiaire : nous pensons être en mesure de conserver le même niveau d'activité qu'actuellement en reportant une partie de nos frais de fonctionnement sur d'autres sources de financement. Pour cela il suffirait que vous mainteniez à 30 000€ le financement annuel que vous nous accordez à partir de 2026. Cela constituerait une économie de 57% des montants que vous nous avez accordés en 2024, voire même une diminution de 70% si l'on considère l'arrêt du financement que vous accordiez à la Chambre d'Agriculture Régionale sur la thématique apicole. Après plusieurs simulations, ce montant nous semble être le minimum atteignable pour vous permettre de maîtriser vos dépenses tout en conservant un niveau de soutien à la filière apicole acceptable.

Pour soutenir cette proposition nous souhaitons souligner que notre structure fait preuve d'une grande efficacité dans l'utilisation des fonds publics qui lui sont accordés : les montants impliqués restent relativement faibles, notre coût-jour est largement inférieur à de nombreuses autres structures et, malgré cela, nous avons mis en place de nombreuses réalisations concrètes et utiles. Notre association a toujours utilisé avec efficacité et efficacité les financements qui lui ont été accordés et nous nous engageons à poursuivre dans cette voie.

Pour finir nous souhaiterions aussi recevoir un courrier officiel de votre part nous expliquant les choix qui vous poussent à diminuer significativement les montants qui sont alloués à l'apiculture dans vos prochains budgets.

En espérant que cette proposition trouve un écho favorable.

Veuillez agréer nos salutations distinguées.

Julien Tartoué, président de l'ADA Pays de la Loire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Julien Tartoué', written over a faint circular stamp or watermark.